

VIE
ASSOCIATIVE

HEBERGEMENT

EMPLOI

MIGRANTS

SANTE

PARTICIPATION



CONSEILS ET FORMATIONS

2022

FAS occitanie



Fédération
des acteurs de
la solidarité

OCCITANIE

[/WWW.FEDERATIONSOLIDARITE.ORG/OCCITANIE](http://WWW.FEDERATIONSOLIDARITE.ORG/OCCITANIE)

CONSEILS,

FORMATIONS

2022

2

Table des matières

EDITO	3
A quoi sert une formation ?	3
Pour aller plus loin	5
Mieux nous connaître	5
Les formations FAS Occitanie	6
Modalités d'inscription & déroulement d'une formation	21
Notre démarche qualité	22
Confidentialité et respect du RGPD	22
Nous proposons aussi	23
Les contacts des référents formation	23

Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie

Siège Social et Administratif : 815 La Pyrénéenne 31670 LABEGE

Tél : 05 34 31 40 29 – occitanie.siege@federationsolidarite.org

Site Montpellier : 3 rue Charles Didion, 34000 Montpellier

Tél : 04 34 35 66 04 – occitanie.montpellier@federationsolidarite.org

Choisir de se former avec la Fédération, c'est choisir de partager les valeurs de solidarité, de citoyenneté et de respect de la personne.

La Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie et son équipe de salarié.e.s s'engagent à vos côtés et vous remercient de la confiance que vous nous accordez en nous choisissant comme partenaire de vos formations et conseils.

Vous trouverez à la fin du catalogue de la FAS, les formations proposées par la plateforme de professionnalisation de l'inter réseaux IAE, IRIO dont la FAS est partie prenante

La formation

Forte de son expertise et de sa posture de réseau, la Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie déploie depuis de nombreuses années une offre de formation professionnelle ainsi que des missions de conseils au plus près des besoins des acteurs de la solidarité.

Accueillir, accompagner des personnes en situation d'exclusion dans leur accès à la santé, à l'emploi, au logement, les aider à retrouver leur place dans notre société, est exigeant. Cela nécessite une mise à jour permanente de nos connaissances et de nos pratiques qui doivent être adaptées aux besoins des personnes et au contexte socioéconomique de plus en plus contraignant. C'est pourquoi, la Fédération se doit d'être un acteur dynamique de la formation des professionnels du travail social. Ainsi, nous nous attachons, cette année encore, à mettre notre expertise à votre disposition, à vous proposer des modules de formation visant à actualiser et enrichir vos pratiques.

Nos formations offrent l'opportunité de rencontres et d'échanges entre les professionnels de secteurs et de territoires différents. Animées par des formateurs sélectionnés par la FAS, nos formations font l'objet d'une évaluation par les stagiaires et sont ainsi actualisées et revisitées chaque année. Elles proposent une vision directement utilisable et applicable dans le quotidien professionnel.

Les modules peuvent être organisés **en « inter » ou en « intra »**. De même, nous sommes en mesure de construire avec vous d'autres modules, en fonction des besoins spécifiques de votre équipe.

Le conseil

La FAS Occitanie, peut vous accompagner dans toute conduite de projet spécifique, de façon ponctuelle ou sur la durée.

Notre rôle, en tant que fédération, est ainsi de vous proposer des accompagnements sur-mesure, allant bien au-delà d'une simple mission de consulting, et qui permettent de lier finement les enjeux politiques, stratégiques et techniques qui font la complexité mais aussi la richesse de vos organisations au service des personnes accompagnées.

Les actions d'animation de réseaux

En lien avec nos partenaires financeurs, nous déployons des actions permettant aux adhérents de la FAS de bénéficier d'actions gratuites. Celles-ci sont pris en charge sur le volet pédagogique. Reste à votre charge les frais financiers liés aux transports, hébergements, restauration.

Ces actions ne peuvent bénéficier de notre numéro d'OF et donc du remboursement éventuel par votre OPCO.

A quoi sert une formation ?

La formation professionnelle est un outil majeur à la disposition de tous, elle permet aux salarié.es et employeurs d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour accomplir ses projets.

Nos formations :

Nos formations offrent l'opportunité de rencontres et d'échanges entre les professionnels de secteurs et de territoires différents. Animées par des formateurs sélectionnés par la FAS Occitanie, nos formations font l'objet d'une évaluation par les stagiaires et sont ainsi actualisées et revisitées chaque année. Elles proposent une vision directement utilisable et applicable dans le quotidien professionnel.

Nos intervenants :

La Fas Occitanie dispose d'une équipe de formateurs qualifiés et expérimentés composée de chargés de mission spécialisés dans les différents domaines du secteur de la lutte contre les exclusions.

De nombreux formateurs externes, choisis pour leur expertise et leur capacité à transmettre les valeurs de notre réseau, assurent également des formations.

Tous ont une connaissance fine du secteur et de ses enjeux.

Les modalités d'interventions

Les modules peuvent être organisés en « inter » ou en « intra ».

→ En Inter

La formation est planifiée à des dates précises, elle est assurée par nos chargé.es de mission/formateurs ou par un formateur externe et a lieu dans un local adapté et conforme. Les stagiaires viennent de structures différentes ce qui favorise le partage et la diversité des expériences.

Des sessions Inter délocalisées peuvent également être envisagées répondant aux attentes de structures sur un même territoire ou ayant les mêmes besoins

→ En Intra

La formation est organisée en fonction des besoins de la structure, les dates seront établies en accord entre le formateur et la structure, son contenu peut être ciblé et personnalisé. Elle se déroule dans les locaux de la structure ou dans une salle adaptée et conforme.

Nous sommes également en mesure de construire avec vous des modules spécifiques en fonction de vos besoins.

Référent handicap

Pour toutes les personnes en situation de handicap, la Fas Occitanie a la possibilité d'adapter dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction des besoins. N'hésitez pas à nous en faire part par mail à Nathalie Dassonville occitanie.montpellier@federationsolidarite.org.

Les principaux thèmes de nos formations :

-  Hébergement
-  Emploi- IAE
-  Migrant
-  Santé

Pour aller plus loin

Sur notre site (<https://www.federationsolidarite.org/regions/occitanie/formations-occitanie/formations-fasoccitanie/>) vous trouverez

[Nos conditions générales de vente](#)

[Notre règlement intérieur](#)

[Le livret d'accueil stagiaire FAS](#)

Mieux nous connaître

<https://www.federationsolidarite.org/regions/occitanie/>

Les formations FAS Occitanie

Accompagnement, Hébergement et Insertion

	OBJECTIFS	PUBLIC	Durée / Date / Lieu	Intervenants	Coût
<p>Logement d'abord : favoriser l'accès et le maintien dans le logement dans une logique d'aller vers et d'empowerment</p> <p><i>Fiche détaillée p.11</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître et comprendre l'évolution récente des politiques publiques d'hébergement et d'accès au logement ; - Identifier les changements de posture professionnelle qui en découlent ; - Identifier les dispositifs et les outils mobilisables par les travailleurs sociaux dans le cadre de l'accompagnement dans le logement - Repérer les synergies appelées à se mettre en œuvre entre les bailleurs sociaux et d'autres professionnels du social et de la santé ; - Appréhender les innovations sociales liées aux principes du logement d'abord. 	<p>Les travailleurs sociaux et cadres de direction des établissements d'hébergement et CHRS, notamment collectifs, du secteur social de la région Occitanie.</p>	<p>2 jours (14h) Dates à définir</p>	<p>FAS, ADIL, Un chez soi d'abord</p>	<p><i>Adhérents : 340 € TTC par personne (170 € TTC par jour par personne)</i></p> <p><i>Non adhérents 500 € TTC par personne (250 € TTC par jour par personne)</i></p>
<p>La loi DALO et sa mise en œuvre</p> <p><i>Fiche détaillée p.12</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre l'esprit, les principes contenus dans la loi DALO et dans la jurisprudence - Connaître le fonctionnement des commissions de médiation DALO - Connaître les voies de recours aux différents stades de la procédure - Mieux identifier et orienter les demandeurs pouvant bénéficier du Droit au logement ou à l'hébergement opposable - Distinguer ce qui relève de la loi et ce qui relève de la mauvaise pratique sur le territoire concerné - Mieux accompagner les demandeurs dans leurs démarches pour la mise en œuvre de leur droit au logement et l'hébergement 	<p>Intervenants associatifs (travailleurs sociaux, bénévoles...) des structures de l'Accueil-Hébergement-Insertion (veille sociale, hébergement, logement adapté)</p>	<p>1 jour (7h) Date à définir</p>	<p>Diane FORIN, Déléguée de l'association DALO</p>	<p><i>Adhérents 120 € TTC par personne</i></p> <p><i>Non adhérents 160 € TTC par personne</i></p>

Demande d'asile et droit des étrangers <i>Fiche détaillée p.14</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître la nouvelle réglementation dans le cadre de l'accompagnement des demandeurs d'asile - Connaître les différentes modalités d'admission au séjour et les démarches d'accompagnement possibles 	Les travailleurs sociaux, bénévoles, responsables, directeurs de lieux d'accueil et d'hébergement susceptibles de recevoir des personnes de nationalité étrangère.	2 jours (14h) en visioconférence ou présentiel Dates à définir	Maître Julien BREL, avocat	<i>En intra</i> <i>Coût sur demande de devis</i>
Clinique et accompagnement de la migration <i>Fiche détaillée p.16</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Interroger le rôle de la culture dans le rapport à soi, à l'autre et à l'environnement - Apporter des éléments de clinique relatifs aux répercussions potentielles de la migration sur les dimensions physique et psychosociales, dans différentes périodes de la vie des personnes Donner des méthodes aux accompagnants pour réfléchir et construire collectivement leurs accompagnements des personnes sur les plans corporels et psychosociaux. 	Les professionnels participants à l'accompagnement de personnes migrantes	3 jours (21h) Dates à définir	Véra LOURENCO Psychologue clinicienne	<i>En intra</i> <i>Coût sur demande de devis</i>
Repères juridiques, accompagnement des mineurs non accompagnés <i>Fiche détaillée p.17</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Conditions de prise en charge des mineurs non accompagnés (MNA) - L'accompagnement dans le cadre de la protection de l'enfance - La demande de certificat de nationalité française - La demande d'asile - La demande d'admission au séjour - Les recours contre les décisions défavorables. 	Les professionnels participants à l'accompagnement des mineurs non accompagnés	2 jours (14h) Dates à définir	Maître Julien BREL, avocat	<i>En intra</i> <i>Coût sur demande de devis</i>
Les nouveaux contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des CHRS (CPOM) <i>Fiche détaillée p.18</i>	<ul style="list-style-type: none"> - S'approprier les enjeux et les règles liés à la conclusion des CPOM nouvelle génération issus de la loi ELAN du 23 novembre 2018 et de son arrêté d'application - Cerner les trames de CPOM et propositions de contenu actuellement négociées entre les autorités et les gestionnaires et être armé pour la négociation à venir. 	Administrateurs, directeurs, cadres des établissements gérant des CHRS adhérent à la FAS Occitanie	2 jours (14h) Dates à définir	M. VINSONNEAU, cabinet LEO JEGARD & ASSOCIE	<i>Adhérents uniquement : 632 € TTC par personne (316 € TTC par jour par personne)</i>

IAE / EMPLOI

	OBJECTIFS	PUBLIC	Durée / Date / Lieu	Intervenants	Coût
<p>Principes de bases de la médiation Active</p> <p><i>Fiche détaillée p.19</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Interroger sa posture professionnelle ; - Connaitre les principes et leviers de la médiation active ; - Savoir intégrer et adapter ces principes aux outils utilisés ; - Accroître les opportunités de mise en situation professionnelle en entreprise des salarié.e.s en insertion ; - Développer la qualité et la quantité des coopérations avec les employeurs et les salariés sur la médiation active ; - Participer à la création d'une culture partagée favorisant les changements de représentations 	<p>Les conseiller-ère en insertion professionnelles Conseiller-ère emploi/chargé-e-s d'insertion et les encadrant.e.s techniques en SIAE et/ou avec la direction idéalement en binôme/trinôme Coordinateur-trice et chargé-e de relation entreprises/partenaires</p>	<p>2 +1 jour (21h) Dates à définir</p>		<p><i>Adhérents 600 € TTC par personne (200 € TTC par jour par personne)</i></p> <p><i>Non adhérents 750 € TTC par personne (250 € TTC par jour par personne)</i></p>
<p>Accompagner les personnes en recherche d'emploi à l'usage du numérique</p> <p><i>Fiche détaillée p.20</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender les questions de posture, d'éthique et de confidentialité dans l'utilisation du numérique - Appréhender les enjeux du numérique liés à la recherche d'emploi - Identifier des outils et adapter une pédagogie dans sa pratique d'accompagnement professionnel 	<p>Tout professionnel accompagnant des secteurs AHI ou IAE, souhaitant développer ses compétences en accompagnement des personnes en recherche d'emploi à l'usage du numérique.</p>	<p>2 jours en présentiel + 2 demi-journées à distance (21h) Dates à définir</p>	<p>M. IMBERT, médiateur numérique ADPEI</p>	<p><i>Adhérents : 510 € TTC par personne (170 € TTC par jour par personne)</i></p> <p><i>Non adhérents 750 € TTC par personne (250 € TTC par jour par personne)</i></p>

<p>Appui juridique des Associations intermédiaires</p> <p><i>Fiche détaillée p.21</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le droit du travail applicable aux associations intermédiaires faisant de la mise à disposition - Identifier les responsabilités en cas de dommages ou d'accidents pendant les mises à disposition - Prendre conscience de la nécessité de la formalisation des actions de suivi et d'accompagnement - Maitriser les règles du CDD - Connaître les différents types de contrat de travail - Identifier les zones de risque juridique et de contentieux - Anticiper les problématiques de fin de contrat et de sortie du parcours d'insertion - Adapter vos pratiques professionnelles à partir de l'analyse des documents de votre association 	<p>Direction et responsable financier, RH des associations intermédiaires</p>	<p>2 jours (14h) Dates à définir</p>	<p>Maître Vanessa SOMMIER du cabinet PRAGMATIS AVOCATS</p>	<p><i>Associations intermédiaires adhérentes : 700 € TTC par personne (350 € par jour par personne)</i></p> <p><i>Associations intermédiaires non adhérentes : 850 € TTC (425 € par jour par personne)</i></p>
<p>Innover dans vos accompagnements avec de nouveaux outils</p> <p><i>Fiche détaillée p.21</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Reconsidérer et utiliser la notion de « cadre de référence » ; - Reconsidérer et utiliser la notion de « sens » ; - Utiliser le modèle CVBLP (Croyances, Valeurs, Besoins, Limites, Parasites) - Exploiter les « ressources » pour agir positivement sur l'estime de soi des personnes accompagnées ; - Utiliser la démarche Appréciative Inquiry - Utiliser de nouveaux outils qui pourront être mis en application immédiate dans les accompagnements. 	<p>Les conseiller.ère.s en insertion professionnelle, Conseiller.ère.s à l'emploi, et toute personne en position d'accompagnement professionnel</p>	<p>2 +1 jour (21h) Dates à définir</p>	<p>Véronique VIGREUX, Formatrice consultante et directrice d'un ACI</p>	<p><i>Adhérents 510 € TTC par personne (170 € TTC par jour par personne)</i></p> <p><i>Non adhérents 750 € TTC par personne (250 € TTC par jour par personne)</i></p>





Fiches détaillées des formations 2022

**Fédération des acteurs de la
solidarité Occitanie**

Logement d'abord : favoriser l'accès et le maintien dans le logement dans une logique d'aller vers et d'empowerment

Contexte	<p>Le contexte institutionnel et le mouvement de réformes en cours au sein du secteur de l'hébergement et de l'accès au logement (réforme de la tarification CHRS, plan quinquennal logement d'abord...) réinterrogent les pratiques d'accompagnement social des structures d'hébergement et services d'insertion dans le logement.</p> <p>La diversification et la transformation de l'offre d'hébergement et d'accès au logement amènent les professionnels à se questionner et à faire évoluer leurs postures, pratiques et outils d'accompagnement.</p>
Objectifs/Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître et comprendre l'évolution récente des politiques publiques d'hébergement et d'accès au logement ; • Identifier les changements de posture professionnelle qui en découlent ; • Identifier les dispositifs et les outils mobilisables par les travailleurs sociaux dans le cadre de l'accompagnement dans le logement ; • Repérer les synergies appelées à se mettre en œuvre entre les bailleurs sociaux et d'autres professionnels du social et de la santé ; • Appréhender les innovations sociales liées aux principes du logement d'abord.
Contenu	<p>Cadrage des principes du Logement d'abord et approche juridique hébergement / logement</p> <p>La démarche d'accompagnement dans le logement</p> <p>Accompagnement global et approche pluridisciplinaire dans le logement</p>
Méthode et moyens pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Support de formation projeté - PPT • Apport théorique et juridique • Partage d'expériences et échanges sur des situations réelles • Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
Modalités et méthodes d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation en amont des attentes avec auto évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation de acquis grâce à des quizz en cours de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto évaluation sur les objectifs à 2 mois
Prérequis	Pas de prérequis
Participants	Les travailleurs sociaux et cadres de direction des établissements d'hébergement et CHRS, notamment collectifs, du secteur social de la région Occitanie.
Intervenant	<ul style="list-style-type: none"> • FAS • ADIL • Un chez soi d'abord
Durée/Dates	2 journées (14h), dates non définies
Coût	<p>Adhérent : 340 € TTC par personne (170 € TTC/jour/personne)</p> <p>Non adhérent : 500 € TTC par personne (250 € TTC/jour/personne)</p>
Contact	<p>Virginie MATTÉONI - 05 34 31 40 29 - 07 61 80 99 37 virginie.matteoni@federationsolidarite.org</p> <p>Lien d'inscription à venir</p> <p>La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</p>

La loi DALO et sa mise en œuvre

Contexte	<p>La loi DALO a été votée il y a plus de 10 ans, mais sa mise en œuvre n'est pas sans poser de difficultés.</p> <p>Afin de permettre aux associations d'accompagner au mieux les personnes souhaitant faire valoir ce droit, il s'agit de les former à la fois au contenu de la loi, aux interprétations des critères conforme à celle-ci, et aux recours possibles en cas de non-respect du droit.</p>
Objectifs/Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre l'esprit, les principes contenus dans la loi DALO et dans la jurisprudence • Connaître le fonctionnement des commissions de médiation DALO • Connaître les voies de recours aux différents stades de la procédure • Mieux identifier et orienter les demandeurs pouvant bénéficier du Droit au logement ou à l'hébergement opposable • Distinguer ce qui relève de la loi et ce qui relève de la mauvaise pratique sur le territoire concerné • Mieux accompagner les demandeurs dans leurs démarches pour la mise en œuvre de leur droit au logement et l'hébergement
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Genèse et principes de la loi DALO • Les critères généraux pour le DALO et le DAHO • Les situations visées par la loi pour être reconnu prioritaire au titre du DALO • L'examen des recours amiables par la Commission de médiation (composition, statut, fonctionnement et pouvoirs de la COMED) • Que faire en cas de décision de rejet de la commission de médiation ? <ul style="list-style-type: none"> ↪ Le recours gracieux ↪ Le recours en excès de pouvoir • Que faire une fois reconnu prioritaire ? • Les voies de recours pour obtenir la mise en œuvre du DALO / DAHO <ul style="list-style-type: none"> ↪ Le recours indemnitaire ↪ Le recours injonction
Méthode et moyens pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Apport réglementaire et juridique • Partage d'expériences et échanges sur des situations réelles • Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
Modalités et méthodes d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation en amont des attentes avec auto évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation de acquis grâce à des quizz en cours de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto évaluation sur les objectifs à 2 mois
Prérequis	Pas de prérequis
Participants	Intervenants associatifs (travailleurs sociaux, bénévoles...) des structures de l'Accueil-Hébergement Insertion (veille sociale, hébergement, logement adapté)
Intervenant	Diane FORIN, Déléguée de l'association DALO
Durée/Dates	1 journée (7h), date non définie
Coût	Adhérents : 120 € TTC par personne Non adhérents : 160 € TTC par personne
Contact	<p>Virginie MATTÉONI - 05 34 31 40 29 - 07 61 80 99 37 virginie.matteoni@federationsolidarite.org</p> <p>Lien d'inscription à venir</p> <p>La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</p>

Demande d'asile et droit des étrangers

Contexte	<p>Dans un contexte juridique en mouvance permanente, la réforme du droit d'asile vient redéfinir en profondeur la procédure et le modèle d'accueil des demandeurs d'asile. Les associations et les travailleurs sociaux sont en première ligne et vont être concernés par cette réforme qui fera évoluer leurs missions à l'égard des migrants. Ils ont par ailleurs besoin d'être outillés pour accompagner les personnes qui, ayant été déboutées de leur demande d'asile, entreprennent les démarches administratives pour demander une admission au séjour.</p>
Objectifs/Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître la nouvelle réglementation dans le cadre de l'accompagnement des demandeurs d'asile • Connaître les différentes modalités d'admission au séjour et les démarches d'accompagnement possibles
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Le premier accueil des demandeurs d'asile • La domiciliation • Les différents types de procédures • L'examen de la demande d'asile : examen prioritaire, présence du tiers • Accélération des procédures d'expulsion des personnes « en présence indues » des lieux d'hébergement (CADA et HUDA) • L'orientation directive des demandeurs d'asile (et les conséquences en cas de refus) • L'allocation pour demandeur d'asile • Droit du travail des demandeurs d'asile • Les nouvelles situations d'accès à la protection et le contenu de la protection • Modalités d'admission au séjour (différents titres de séjour / plein droit / pouvoir discrétionnaire) • Conditions de présentation de la demande (présentation / enregistrement / instruction) • Liens entre demande d'admission au séjour et droits sociaux • Obligation à quitter le territoire avec délai / sans délai • Que faire en cas de réponse négative / procédure contentieuse ? • Placement en centre de rétention administratif et assignation à résidence
Méthode et moyens pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Apport théorique et juridique • Partage d'expériences et de pratiques • Exemples de cas et de jurisprudence • Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
Modalités et méthodes d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation en amont des attentes avec auto évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation de acquis grâce à des quizz en cours de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto évaluation sur les objectifs à 2 mois
Prérequis	Pas de prérequis
Participants	Les travailleurs sociaux, bénévoles, responsables, directeurs de lieux d'accueil et d'hébergement susceptibles de recevoir des personnes de nationalité étrangère.
Intervenant	Maître Julien BREL, avocat
Durée/Dates	2 journées (14h), dates non définies
Coût	En intra, coût sur devis
Contact	<p>Lise COMBES – 04 34 35 66 04 – 06 27 95 06 08 – lise.combes@federationsolidarite.org</p> <p>Lien d'inscription à venir</p> <p>La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</p>

Clinique et accompagnement de la migration

Contexte	<p>Les professionnels du secteur social sont des interlocuteurs essentiels pour les personnes migrantes qui viennent chercher en France des soutiens dans leur démarche de migration.</p> <p>Cette migration, tant par ses motifs que par son processus peut impliquer des bouleversements variés chez les personnes qui la vivent et leur entourage : traumatismes physiques et/ou psychiques, ruptures et/ou recompositions de l'environnement social et/ou familial, remaniements identitaires ...</p>
Objectifs/Compétences visées	<p>Cette formation spécifique propose aux accompagnants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de discuter des notions utiles à leur compréhension des personnes migrantes qu'ils accompagnent et à leur positionnement (migration, exil, culture, traumatisme ...) ; • d'interroger le rôle de la culture dans le rapport à soi, à l'autre et à l'environnement ; • d'apporter des éléments de clinique relatifs aux répercussions potentielles de la migration sur les dimensions physique et psychosociales, dans différentes périodes de la vie des personnes (enfance, adolescence, parentalité) ; • de donner des méthodes aux accompagnants pour réfléchir et construire collectivement leurs accompagnements des personnes sur les plans corporels et psychosociaux.
Contenu	<p>L'approche interculturelle Clarification des concepts de culture et d'identité culturelle - Culture, rapport au corps, au soi, à l'Autre et au Monde - Limites ou obstacles à l'interculturalité - Quelle place de la culture dans la rencontre avec autrui ? Cliniques de la migration, de l'exil et de l'asile Les différents types de migration - L'exil dans ses dimensions épistémologique, idéologique, politique - Vécus de l'exil et de la demande d'asile - La notion de traumatisme – Migration et temps de vie Périnatalité et migration - Parentalité et migration - Développement des enfants et des adolescents de familles migrantes Construction collective des pratiques d'accompagnement Dispositifs et outils pour faire place à la diversité culturelle - La place de l'interprète - Pour une clinique transculturelle - Place du corps dans la pratique - Effets des traumatismes sur l'accompagnement et l'institution - Instances de régulation des pratiques</p>
Méthode et moyens pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Apports théoriques • Etudes de cas à partir d'expériences de la formatrice et des participants • Discussion avec supports vidéo • Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
Modalités et méthodes d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation en amont des attentes avec auto évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation de acquis grâce à des quizz en cours de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto évaluation sur les objectifs à 2 mois
Prérequis	Pas de prérequis
Participants	Professionnels participants à l'accompagnement de personnes migrantes
Intervenant	Véra LOURENCO, Psychologue clinicienne
Durée/Dates	3 journées (21h), dates non définies
Coût	En intra, coût sur devis.
Contact	<p>Lise COMBES – 04 34 35 66 04 – 06 27 95 06 08 – lise.combes@federationsolidarite.org</p> <p>Lien d'inscription à venir</p> <p>La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</p>

Repères juridiques accompagnement des mineurs non accompagnés

Contexte	<p>Depuis mars 2016, le terme « mineur non accompagné » (MNA) est venu remplacer officiellement celui de « mineur isolé étranger » (MIE).</p> <p>Il n'existe pas de statut juridique propre aux MIE. Ces derniers se trouvent donc à un croisement, relevant à la fois du droit des étrangers et, au titre de l'enfance en danger, du dispositif français de protection de l'enfance, qui ne pose aucune condition de nationalité.</p> <p>Cette dualité imprègne l'ensemble des enjeux liés à la problématique des MNA. Pourtant, le statut d'enfant devrait prévaloir, conformément aux engagements de la France, au titre de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.</p>
Objectifs/Compétences visées	<p>Cette formation spécifique propose aux accompagnants de disposer de repères juridiques pour accompagner au mieux les MNA</p>
Contenu	<p>Conditions de prise en charge des mineurs non accompagnés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Détermination de la minorité • L'état civil • Recours contre les classements sans suite <p>L'accompagnement dans le cadre de la protection de l'enfance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Droit commun de l'aide sociale à l'enfance • Dispositions spécifiques aux MNA La demande de certificat de nationalité française La demande d'asile : • Conditions d'octroi des protections internationales • Procédure de demande d'asile • Que faire en cas de refus La demande d'admission au séjour : • Conditions de délivrance des titres de séjours • Conditions de renouvellement <p>Les recours contre les décisions défavorables</p> <ul style="list-style-type: none"> • OQTF • Recours TA et CAA • Conditions de mises à exécution des OQTF
Méthode et moyens pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Apport théorique et juridique • Partage d'expériences et de pratiques • Exemples de cas et de jurisprudence • Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
Modalités et méthodes d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation en amont des attentes avec auto évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation de acquis grâce à des quizz en cours de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto évaluation sur les objectifs à 2 mois
Prérequis	<p>Pas de prérequis</p>
Participants	<p>Cette formation est proposée aux professionnels participants à l'accompagnement des mineurs non accompagnés - 10 à 15 stagiaires</p>
Intervenant	<p>Maître Julien BREL, Avocat</p>
Durée/Dates	<p>2 journées (14h), dates non définies</p>
Coût	<p>En intra, coût sur devis</p>
Contact	<p>Lise COMBES – 04 34 35 66 04 – 06 27 95 06 08 – lise.combes@federationsolidarite.org Lien d'inscription à venir La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</p>

Les nouveaux contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des CHRS (CPOM)

Contexte	La loi « ELAN » du 23 novembre 2018 a rendu obligatoire la conclusion de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) entre les gestionnaires de CHRS et les services de l'Etat d'ici le 1er janvier 2023, venant ainsi modifier leurs relations budgétaires, dans un contexte de restructuration du secteur AHI. Il est donc important que les gestionnaires de CHRS puissent appréhender les enjeux liés à ce nouveau mode de contractualisation et soient armés pour mener leur négociation dans les meilleures conditions possibles
Objectifs/Compétences visées	S'approprier les enjeux et les règles liés à la conclusion des CPOM nouvelle génération issus de la loi ELAN du 23 novembre 2018 et de son arrêté d'application. Cerner les trames de CPOM et propositions de contenu actuellement négociées entre les autorités et les gestionnaires et être armé pour la négociation à venir
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> Le contexte dans lequel intervient la négociation des CPOM Présentation de ce qu'est un CPOM et des règles applicables à ces contrats et différence par rapport à la procédure budgétaire annuelle. Les changements de posture que cela induit Les prérequis à la négociation de tout CPOM Les premières étapes de la négociation d'un CPOM L'identification des objets possibles de contractualisation à partir d'apports théoriques et cas pratiques La négociation d contenu du CPOM Le contenu obligatoire du CPOM La mise en œuvre du CPOM, les incidences sur la procédure de tarification et la valeur juridique du CPOM. Les incidences en termes de management interne au gestionnaire La trame nationale du CPOM CHRS : les points de vigilance, les pièges à éviter, les ajouts à tenter de négocier. Les fiches action du CPOM : contenu, indicateurs, incidences sur les ressources allouées • Les points clés de suivi et d'évaluation du contrat
Méthode et moyens pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> Support de formation projeté - PPT Cas pratiques Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
Modalités et méthodes d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation en amont des attentes avec auto évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation Evaluation de acquis grâce à des quizz en cours de séance Enquête de satisfaction à chaud et auto évaluation sur les objectifs Enquête de satisfaction à froid et auto évaluation sur les objectifs à 2 mois
Prérequis	Pas de prérequis
Participants	Administrateurs, directeurs, cadres des établissements gérant des CHRS adhérent à la FAS Occitanie – 7 à 13 stagiaires
Intervenant	Arnaud VINSONNEAU, cabinet LEO JEGARD & ASSOCIE
Durée/Dates	2 journées (14h), dates non définies
Coût	Adhérents uniquement :632 € TTC par personne (316 € TTC/jour/personne)
Contact	Virginie MATTÉONI - 05 34 31 40 29 - 07 61 80 99 37 virginie.matteoni@federationsolidarite.org Lien d'inscription à venir La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org

Principes de bases de la médiation Active

Contexte	Il s'agira d'aborder les fondamentaux de la médiation active et les mises en situations professionnelles mais aussi de travailler et outiller les SIAE sur la prospection et négociation avec les entreprises pour favoriser l'accès à l'emploi durable pour toutes et pour tous.
Objectifs/Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> Interroger sa posture professionnelle ; Connaitre les principes et leviers clés relatifs à la médiation active ; Savoir intégrer et adapter ces principes aux outils utilisés ; Accroitre les opportunités de mise en situation professionnelle et de mise en relation des entreprises et des salarié.e.s en insertion ; Développer la qualité et la quantité des coopérations avec les employeurs et les salariés sur la médiation active ; Participer à la création d'une culture partagée favorisant les changements de représentations.
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> Echanges et atouts des participant.e.s pour la mise en place d'une stratégie de médiation active • Ce qui se joue sur la médiation active Les objectifs et stratégies majeurs de la médiation active Développer et exploiter les mises en situations professionnelles et les mises en relation : réactivité, quantité, qualité... Les rôles de chacun.e dans les mises en situation et mises en relation : CIP, ET, Employeur, Salarié.e Les tensions, questions qui émergent pour mettre en œuvre la médiation active S'appuyer sur et valoriser l'existant Développer un réseau d'entreprises pour l'emploi Prospection et négociation avec les entreprises Mettre en valeur les atouts et compétences des salariés Préparer et organiser les rencontres et les immersions Elaboration de Plans d'action par les participants pour les actions en intersession Points sur les avancées et les questions de l'intersession Les temps dédiés à la médiation active Multiplier et diversifier les MER/MES Le suivi dans l'emploi La place des salarié.e.s dans les processus de décision Médiation active et freins périphériques Bilan des avancées de la formation
Méthode et moyens pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> Documents supports de formation projetés. Exposés théoriques Etude de cas concrets Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
Modalités et méthodes d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation en amont des attentes avec auto évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation Evaluation de acquis grâce à des quizz en cours de séance Enquête de satisfaction à chaud et auto évaluation sur les objectifs Enquête de satisfaction à froid et auto évaluation sur les objectifs à 2 mois
Prérequis	Pas de prérequis
Participants	<ul style="list-style-type: none"> Conseiller-ère en insertion professionnelles Conseiller-ère emploi/chargé-e-s d'insertion et les encadrant.e.s techniques en SIAE et/ou avec la direction idéalement en binôme/trinôme Coordinateur-trice et chargé-e de relation entreprises/partenaires
Intervenant	
Durée/Dates	2 journées + 1 journée (21h), dates non définies
Coût	Adhérents : 600 € TTC par personne (200 € TTC/jour/personne) Non adhérents : 750 € TTC par personne (250 € TTC/jour/personne)
Contact	Lien d'inscription à venir La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org

Accompagner les personnes en recherche d'emploi à l'usage du numérique

Cont exte	Apporter aux professionnels accompagnants les compétences et outils nécessaires à l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi dans leur usage du numérique.
Objectifs/ Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> Appréhender les questions de posture, d'éthique et de confidentialité dans l'utilisation du numérique Appréhender les enjeux du numérique liés à la recherche d'emploi Identifier des outils et adapter une pédagogie dans sa pratique d'accompagnement professionnel
Contenu	<p>Les enjeux de l'inclusion numérique :</p> <ul style="list-style-type: none"> Chiffres clés et conséquences de la dématérialisation Illectronisme : la double peine Les postures de l'accompagnement : Les différentes postures du professionnel : « Faire à la place », « Faire avec », « Apprendre à faire » Les méthodes pour accompagner vers le numérique un public en fragilité (méthodes Zoom et S'Organisera) Les effets positifs des accompagnements en collectif <p>Éthique de l'accompagnateur dans les démarches numériques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Confidentialité : enjeux, outils et perspectives Maîtriser son identité numérique et protéger ses données La RGPD : B.A.BA <p>Organiser l'accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> Diagnostic : Outils et méthode pour identifier les niveaux d'usage/mésusages du numérique Accompagnement : réponses individuelles et collectives Assurer un suivi : intégrer le numérique dans l'accompagnement au quotidien Identification : Identifier les relais sur son territoire : - Un médiateur numérique, c'est quoi ? Identifier les infrastructures de son territoire – Comment repérer les acteurs existants ? <p>Pourquoi internet est-il un allié indispensable dans la recherche d'emploi ?</p> <p>Les préalables à la recherche d'emploi : connaître le marché du travail, et apprendre à se situer :</p> <ul style="list-style-type: none"> Outils de diagnostic du marché du travail S'informer sur les métiers (emploi store, Orientation sud) Outil de diagnostic de ses forces et faiblesses professionnelles (bob emploi, ...) <p>Connaître les sites internet de recherche d'emploi et savoir les utiliser avec efficacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les sites généralistes (Pôle emploi, indeed, le bon coin...) : avantages et limites Les sites ciblés sur un secteur particulier (la bonne boîte, les pages jaunes, ...) : avantages et limites Le site Pôle-emploi.fr, un allié indispensable Focus sur le profil de compétence : repérer les annonces frauduleuses Savoir candidater : Les outils (CV, lettre de motivation, MEMO) Les bonnes pratiques (le choix du type de candidature, savoir adapter son CV, etc.)
Méthodes et moyens pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> Documents supports de formation projetés. Exposés théoriques Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
Modalités et méthodes d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation en amont des attentes avec auto évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation Evaluation de acquis grâce à des quizz en cours de séance Enquête de satisfaction à chaud et auto évaluation sur les objectifs Enquête de satisfaction à froid et auto évaluation sur les objectifs à 2 mois
Prérequis	Pas de prérequis
Participants	La formation s'adresse à tout professionnel accompagnant des secteurs AHI ou IAE, souhaitant développer ses compétences en accompagnement des personnes en recherche d'emploi à l'usage du numérique.
Intervenant	M. IMBERT, médiateur numérique à l'ADPEI
Durée/Dates	2 journées en présentiel à Carcassonne + 2 demi-journées à distance (21h), dates non définies
Coût	Adhérents : 510 € TTC par personne (170 € TTC/jour/personne) Non adhérents : 750 € TTC par personne (250 € TTC/jour/personne)
Contact et inscription	<p>Lise COMBES – 04 34 35 66 04 – 06 27 95 06 08 – lise.combes@federationsolidarite.org</p> <p>Lien d'inscription à venir</p> <p>La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</p>

Appui juridique des Associations intermédiaires

Contexte	Les AI (Associations intermédiaires) ont besoin d'un appui pour mieux maîtriser leur cadre juridique et, particulièrement, les dispositions du droit du travail régissant leur relation avec les salariés en insertion. En effet, nous avons souvent échangé sur le cadre juridique pour le moins complexe des AI et le besoin pour nos adhérents d'avoir un appui juridique propre. Cette formation permet de répondre en partie à ces besoins.
Objectifs/Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> Connaître le droit du travail applicable aux associations intermédiaires faisant de la mise à disposition. Identifier les responsabilités en cas de dommages ou d'accidents pendant les mises à disposition. Prendre conscience de la nécessité de la formalisation des actions de suivi et d'accompagnement. Maîtriser les règles du CDD. Connaître les différents types de contrat de travail. Identifier les zones de risque juridique et de contentieux. Anticiper les problématiques de fin de contrat et de sortie du parcours d'insertion. Adapter vos pratiques professionnelles à partir de l'analyse des documents de votre association.
Contenu	<p>Le domaine d'activité des AI</p> <ul style="list-style-type: none"> Textes fondamentaux, définition et objet des AI, Accueil, suivi et accompagnement socioprofessionnel : le contrat d'engagement, Conditions de la mise à disposition, Agrément des personnes en difficulté par Pôle Emploi. <p>Le contrat de mise à disposition</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition du personnel, Responsabilités de l'AI et/ou de l'utilisateur en cas de dégâts/malfaçons, Problématiques de la fourniture de matériel, • Mentions spéciales du contrat de mise à disposition, • Assurances. <p>Les responsabilités en matière d'hygiène et de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> Responsabilités réciproques de l'AI et de l'utilisateur, Obligations en matière de suivi médical du salarié en insertion. <p>Les différents contrats de travail des salariés en insertion</p> <ul style="list-style-type: none"> Contrat de travail utilisé par les AI, Régime juridique du CDD d'usage, CDDI, Contractualisation de la durée du travail, Limiter le risque contentieux Identification des problématiques juridiques et risques de requalification en CDI, Possibilités de contractualisation de la relation de travail dans les AI, • Nécessité du suivi et de l'accompagnement du salarié en insertion, Fin de contrat et sortie des salariés du parcours d'insertion.
Méthode et moyens pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> Documents supports de formation projetés. Quiz Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
Modalités et méthodes d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation en amont des attentes avec auto évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation Evaluation de acquis grâce à des quizz en cours de séance Enquête de satisfaction à chaud et auto évaluation sur les objectifs Enquête de satisfaction à froid et auto évaluation sur les objectifs à 2 mois
Prérequis	Pas de prérequis
Participants	Direction et responsable financier, RH des associations intermédiaires
Intervenant	Vanessa SOMMIER du cabinet PRAGMATIS
Durée/Dates	2 journées (14h), dates non définies
Coût	Adhérents : 700 € TTC par personne (350 € TTC/jour/personne) Non adhérents : 850 € TTC par personne (425 € TTC/jour/personne)
Contact	<p>Lise COMBES – 04 34 35 66 04 – 06 27 95 06 08 – lise.combes@federationsolidarite.org</p> <p>Lien d'inscription à venir</p> <p>La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</p>

Innovier dans vos accompagnements avec de nouveaux outils

Contexte	<p>Dans un contexte économique et social de plus en plus tendu, les difficultés d'accès ou de retour à l'emploi s'intensifient. Les freins sont de plus en plus nombreux et impactent l'estime de soi des demandeurs d'emploi et notamment des salariés relevant de l'insertion par l'activité économique. Par répercussion, les conseillers en insertion professionnelle rencontrent de plus en plus de problématiques dans leurs accompagnements qui sont liées à la personne en elle-même parce que son estime de soi est atteinte profondément. La formation proposée permettra de donner les moyens aux stagiaires de lever des freins et d'activer des leviers motivationnels tout en favorisant l'estime de soi des accompagnés.</p>
Objectifs/Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> • Reconsidérer et utiliser la notion de « cadre de référence » ; • Reconsidérer et utiliser la notion de « sens » ; • Utiliser le modèle CVBLP (Croyances, Valeurs, Besoins, Limites, Parasites) et ses outils ; • Exploiter les « ressources » pour agir positivement sur l'estime de soi des personnes accompagnées ; • Utiliser la démarche Appréciative Inquiry ; • Utiliser de nouveaux outils qu'il pourra mettre en application immédiate dans ses accompagnements.
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Le cadre de référence : présentation du cadre de référence, parlons-nous le même langage ? • La notion de "Sens" : quelle importance ? Et comment l'utiliser au profit des parcours ? • Le modèle CVBLP(E) : Croyances, Valeurs, Besoins, Limites, Parasites, Émotion ; • Comment trouver le juste équilibre ? • Les outils du modèle CVBLP(E) : quelle utilité, quelle utilisation ? • La démarche Appréciative Inquiry : une solution pour valoriser la globalité de la personne ? • Présentation de l'outil historique, objectifs ; principe, utilisation ; • Les quatre phases de l'outil ; • Les conditions d'utilisation ; • Travail de l'outil en atelier. • Échanges et partages d'expériences sur l'utilisation des outils ; • Retour sur les notions abordées et leur utilisation dans la pratique professionnelle.
Méthode et moyens pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Documents supports de formation projetés. • Exposés théoriques • Etude de cas concrets • Quiz • Mise à disposition en ligne de documents supports après la formation.
Modalités et méthodes d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • En cours de session, des temps de questions/réponses. • En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée le dernier jour pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration. • Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation. • Une dernière évaluation est réalisée 2 mois après la formation pour savoir si le stagiaire a pu mettre en pratique ce qui a été vu.
Prérequis	Pas de prérequis
Participants	CIP – ASS - ASP
Intervenant	Véronique VIGREUX
Durée/Dates	2 journées + 1 journée (21h) dates non définies
Coût	<p>Adhérents : 510 € TTC par personne (170 € TTC/jour/personne)</p> <p>Non adhérents : 750 € TTC par personne (250 € TTC/jour/personne)</p>
Contact	<p>Laetitia MELLOTTÉE - 05 34 31 40 29 – 06 11 17 17 82 laetitia.mellottee@federationsolidarite.org</p> <p>Lien d'inscription à venir</p> <p>La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</p>

Modalités d'inscription & déroulement d'une formation

L'une de nos formations vous intéresse, vous souhaitez y participer, il vous suffit de vous rendre sur notre site internet Fas Occitanie- <https://www.federationsolidarite.org/regions/occitanie/> en rubrique Formation, et de compléter le formulaire d'inscription en ligne disponible sur le catalogue.

Pour toutes les personnes en situation de handicap, la Fas Occitanie a la possibilité d'adapter dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction des besoins. N'hésitez pas à nous en faire part par mail Nathalie Dassonville : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org.

Lors d'une inscription :

Comment s'inscrire ?

- ✚ La pré-inscription se fait en ligne. **Attention à bien renseigner l'adresse mail de contact du stagiaire. En effet celle-ci sera utilisée pour toutes correspondance et pour le compte extranet du stagiaire.**
- ✚ Le référent de la formation reviendra vers vous suite à votre pré-inscription afin de s'assurer de votre éligibilité.
- ✚ Dans l'éventualité d'un trop grand nombre d'inscrits, la FAS Occitanie procédera par date d'inscription, avec possibilité de constituer une liste d'attente en cas de désistement.
- ✚ Une fois l'inscription validée avec le référent formation ; trois semaines avant la tenue de la formation sont adressées une convention de stage nominative à nous retourner, dûment complétée et signée. Sans retour de la convention signée, 12 jours avant le début de la formation, nous ne pourrons retenir votre inscription.

21

Une convocation sera aussi envoyée aux stagiaires. Elle y notifie le lien d'accès extranet du stagiaire où il pourra y retrouver le règlement intérieur, le livret d'accueil, le programme et tous autres documents nécessaires pour la formation.

En amont de la formation

- ✚ Un questionnaire vous sera envoyé afin de mieux connaître vos attentes et vous auto évaluer en fonction des objectifs.

Le jour de la formation

- ✚ Les stagiaires auront accès à leur extranet avec notamment les documents supports du formateur
- ✚ Une journée de formation dure 7 heures, de 9h00 à 17h00, sauf indication spécifique sur le mail de convocation.
- ✚ Notre règlement intérieur s'applique aux formations dispensées par la Fas Occitanie à l'intérieur de ses locaux. Il ne se substitue pas à celui d'autres locaux vous accueillant lors de nos formations, que le stagiaire s'engage également à respecter.

A l'issue de la formation

- ✚ Un questionnaire de satisfaction à chaud et à froid, un certificat de réalisation et une facture, vous seront délivrés. Voir cf ci-dessous les modalités pratiques de l'évaluation.

Prise en charge des coûts de formation :

- ✚ De nombreux dispositifs peuvent permettre la prise en charge totale ou partielle des coûts de formation (contribution des employeurs au « plan de formation », par exemple).
- ✚ Pour permettre aux futurs stagiaires d'en bénéficier, contactez votre OPCO
- ✚ Certaines formations peuvent être financées par diverses institutions et nous permettent de vous les proposer à moindre frais.

En cas d'annulation

✚ Vous pouvez annuler une séance de formation, en le formulant par courrier (Le Périscope, 7 rue Hermès, Parc technologique du Canal, 31520 Ramonville-St-Agne) et/ou par e-mail à l'adresse : occitanie.siege@federationsolidarite.org:

- Sans pénalité, en formulant la demande au plus tard 11 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation.
- Avec une pénalité de 90%, en formulant la demande moins de 11 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation.

La Fas Occitanie se réserve le droit de modifier le lieu de la formation, d'aménager le contenu du programme ou le choix des formateurs et intervenants, sans conséquence sur les obligations du client.

Elle peut être amenée, en raison du nombre d'inscrits, à reporter, dédoubler ou annuler la formation en informant le client dans un délai de 10 jours calendaires avant le début de la formation. En cas de force majeure, ces délais pourront être réduits et les participants immédiatement informés (crise sanitaire...).

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients et faire l'objet d'une demande de remboursement. Ces derniers seront informés par mail.

Les évaluations

Des évaluations sont réalisées à différents moments du parcours pédagogique :

- ✚ Un questionnaire en amont de formation permet au stagiaire de se situer par rapport aux objectifs de la formation et définir ses attentes
- ✚ En cours de formation, une évaluation des acquis par questionnaire
- ✚ A l'issue des formations, un questionnaire permet au stagiaire de se positionner à nouveau par rapport aux objectifs et recueillir la satisfaction.
- ✚ Une évaluation de l'action de formation à chaud (en fin de formation) et à froid (2 mois après la formation) relève la satisfaction globale du stagiaire et les possibles axes d'amélioration.

Le formateur complète également un questionnaire d'évaluation ; celui-ci décrit l'adéquation des contenus pédagogiques délivrés avec les objectifs de la formation et les attentes des stagiaires (analyse des écarts, atteinte des objectifs...).

Le client recevra aussi un questionnaire de satisfaction.

Notre démarche qualité

La loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnelle », dont l'application se poursuit, réforme sensiblement la formation professionnelle mais aussi l'apprentissage et l'alternance, en intégrant des mesures sur l'emploi des personnes handicapées ou plus d'égalité femmes-hommes.

Aussi c'est pour mieux accompagner ses adhérents dans l'amélioration constante de la formation professionnelle continue que la Fas Occitanie s'engage à mettre tout en œuvre pour adapter ses formations à vos attentes et évolutions.

La Fas Occitanie poursuit une démarche de développement continue de la qualité de ses actions de formation intégrant successivement de nouvelles dispositions réglementaires.

Dès 2018, la Fas Occitanie s'est investie dans une dynamique de certification qualité, dénommée « Qualiopi ». Cette certification, obtenue par la Fas Occitanie en 2021, permet d'attester de la qualité des processus mis en œuvre pour les actions de formation professionnelle continue, sur la base des critères retenus dans un référentiel national qualité. Plus exigeante, elle est un gage de fiabilité, d'efficacité et de reconnaissance pour les stagiaires, les associations de solidarité et de santé et les financeurs.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Confidentialité et respect du RGPD

Notre organisme de formation s'engage à considérer comme confidentielles et entrant dans le champ du secret professionnel auquel elle est tenue, les informations de toutes natures relatives aux activités, à l'organisation et au personnel des acteurs associatifs en formation, que l'exécution de sa mission l'amènerait à connaître. Conformément au RGPD, tout stagiaire en formation dispose d'un droit d'accès, de modification, d'opposition et de suppression des données les concernant en nous envoyant un mail à occitanie.siege@federationsolidarite.org avec comme objet RGPD- FORMATION.

Nous proposons aussi

La Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie en partenariat avec la plateforme de professionnalisation d'IRIO vous proposent des formations.

Vous trouverez le catalogue en cliquant sur [ce lien](#).



23

Les contacts des référents formation

Vie associative – Migrants

Lise COMBES

Déléguée Régionale Adjointe/Pilote OF/Formatrice
lise.combes@federationsolidarite.org

Emploi

Laetitia MELLOOTTEE

Chargée de mission/référente formation
laetitia.mellottee@federationsolidarite.org

Plateforme de professionnalisation IRIO

Mathilde L'HÔTE

Chargée de mission/coordinatrice ETAIE/
Référente formation/Formatrice
plateforme.iae.occitanie.mtp@gmail.com

Michel ROUSSELIN

Chargé de mission/Coordinateur ETAIE/
Référent formation/Formateur
plateforme.iae.occitanie@orange.fr

Nelly RUJDER

Chargée de mission/référente formation
nelly.rujder@federationsolidarite.org

Autres contacts :

Anne-Claire HOCHEDÉL

Déléguée Régionale
anne-claire.hochedel@federationsolidarite.org

Zineb KABOU

Pôle administratif et comptable
zineb.kabou@federationsolidarite.org

Nathalie DASSONVILLE

Agente administrative /référente administrative
Formation et **référente handicap**
occitanie.montpellier@federationsolidarite.org

Hébergement - Participation

Virginie MATTEONI

Chargée de mission/référente formation
virginie.matteoni@federationsolidarite.org

Santé

Mélie DEPALLE

Chargée de mission/référente formation
melodie.depalle@federationsolidarite.org

Claire FAURE

Chargée de mission/référente formation
claire.faure@federationsolidarite.org

Projet Défi Insertion

Florine SOLETCHNIK

Coordinatrice projet Défi Insertion
plateforme.iae.occ.defiinsertion@gmail.com

Adresses :

Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie :

Siège Social et Administratif :

Le Prologue Porte 8, 815 La Pyrénéenne
31670 Labège

Tél : 05 34 31 40 29

occitanie.siege@federationsolidarite.org

Site de Montpellier :

3 rue Charles Didion

34000 Montpellier

Tel : 04 34 35 66 04

occitanie.montpellier@federationsolidarite.org

Numéro d'organisme de formation : 73310417831

